

Province du Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Palmarolle

Séance régulière des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle,  
tenue à la salle du conseil au 499, route 393 le 4 février 2013, à 20 h.

Présences :

Absences :

M<sup>mes</sup> Louisa Gobeil  
Carolle Hamel  
Sylvie Hénault-Marcil

MM Gino Cameron  
Marcel Caron  
Jean-Marie Depont  
Ghislain Godbout

Séance tenue sous la présidence de Monsieur le maire Marcel Caron.  
Assiste également à l'assemblée, Monsieur Gaétan Côté, directeur général.

**Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.**

**Mot de bienvenue du président d'assemblée.**

**Résolution n° 017-13      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant:

- 3.1 Les Loisirs de Palmarolle Inc. – Demande d'utilisation du circuit routier;
- 3.2 La Fondation Canadienne du rein – Autorisation de la sollicitation de porte-à-porte ;
- 3.3 Corporation de développement de la formation et de l'enseignement supérieur de l'Abitibi-Ouest ;
- 18.1 Club Nautique Lac Abitibi – Nommer un représentant;

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux :
  - 2.1 de la séance régulière du tenue le 14 janvier 2013;
  - 2.2 de la séance spéciale sur le budget tenue le 30 janvier 2013;
3. Correspondance;
  - 3.1 Les Loisirs de Palmarolle Inc. – Demande d'utilisation du circuit routier;
  - 3.2 La Fondation Canadienne du rein – Demande de faire du porte-à-porte ;
  - 3.3 Corporation de développement de la formation et de l'enseignement supérieur de l'Abitibi-Ouest ;
4. Rapport des dépenses autorisées et reddition de comptes à payer de janvier 2013;
5. Rapport des membres du conseil;
6. Parole au public;
7. Taux d'intérêt pour les comptes en souffrance pour l'année 2013;

8. Date de paiement des comptes de taxes;
9. Adoption du programme triennal d'immobilisation de 2013 – 2014 – 2015;
10. Subvention aux organismes;
11. Transport adapté;
12. OMH :
  - 12.1 prévision budgétaire 2013;
  - 12.2 nomination des représentants au sein du conseil d'administration;
13. Développement de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rue;
  - 13.1 offre de service pour le relevé topographique;
14. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier;
15. Demande d'appui à un projet de mise en valeur des ressources du milieu forestier;
16. Période de calcul des vacances;
17. FQM - formation du 20 février 2013 sur « La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquement aux règlements municipaux »;
18. Varia;
  - 18.1 Club Nautique Lac Abitibi – Nommer un représentant;
19. Levée et fermeture de la séance.

**Résolution n° 018-13**

**Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 14 janvier 2013 ;**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Carolle Hamel et adopté à l'unanimité:

Que le procès-verbal du 14 janvier 2013, présenté par le directeur général, soit accepté tel que présenté.

**Résolution n° 019-13**

**Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 30 janvier 2013 ;**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité:

Que le procès-verbal du 30 janvier 2013, présenté par le directeur général, soit accepté tel que présenté.

**CORRESPONDANCE :**

La correspondance du mois est déposé et disponible pour consultation.

La correspondance du 29 janvier 2013 de la Chambre de Commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest concernant le programme changez d'air a été remis au conseiller Ghislain Godbout pour plus de précision.

La correspondance reçue de M. Benoit Fournier par courrier recommandé demandant une rencontre avec les membres du conseil, sera répondue par un accusé de réception lui demandant de prendre un rendez-vous au bureau municipal pour une rencontre après le 20 février 2013.

**Résolution N° 020-13**

**Les Loisirs de Palmarolle inc. - Demande d'utilisation du circuit routier**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Gino Cameron et unanimement résolu :

Que le conseil municipal autorise l'organisme Les Loisirs de Palmarolle Inc. a utilisé le circuit routier de la 6<sup>e</sup> avenue ouest, de la rue du Domaine et du petit rang 8 Ouest pour leur activité « Go les jambes » qui aura lieu le samedi 4 mai 2013.

**Résolution n° 021-13**      **La Fondation Canadienne du rein - demande de faire du porte-à-porte**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle autorise La Fondation Canadienne du rein à faire du porte-à-porte sur le territoire de la municipalité dans le cadre de leur campagne de financement. Cette activité est prévue entre le 15 et le 30 mars 2013.

**Résolution n° 022-13**      **Corporation de développement de la formation et de l'enseignement supérieur de l'Abitibi-Ouest ;**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Carolle Hamel et unanimement résolu :

D'acheminer une lettre d'appui aux institutions d'enseignement supérieur qui sont bien intégrées et engagées dans le développement de notre région en soulignant notre appréciation et l'importance des services qu'ils offrent à la population de notre secteur.

**Résolution n° 023-13**      **RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES ET DES COMPTES À PAYER DE JANVIER 2013 :**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité:

Que les dépenses, ainsi que les comptes à payer du mois de janvier 2013, présentés par le directeur général, soient acceptés tel que présenté :

<b>COMPTES NON PAYÉS au 31 décembre 2012</b>	<b>104 711.63 \$</b>
Paiement en janvier 2013 des factures dues au 31 décembre	68 568.56 \$
Paiement des factures dues avant le 1 décembre 2012	<u>25.00 \$</u>
Balance des comptes non payés du 31 décembre 2012	<u>36 118.07 \$</u>
Achats et dépenses courantes en produits et services	316 499.74 \$
Paiement en janvier 2013 des factures courantes	<u>15 198.34 \$</u>
<b>COMPTES NON PAYÉS au 31 janvier 2013</b>	<b><u>337 419.47 \$</u></b>
Paiement autorisé le 4 février 2013	<u>184 019.80 \$</u>
<b>Balance des comptes non payés du 31 janvier 2013</b>	<b><u>153 399.67 \$</u></b>

Je soussigné, directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

---

Gaétan Côté, directeur général

## **RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil présents font leurs rapports.

### **PAROLE AU PUBLIC**

Le publique s'exprime sur divers sujet.

### **Résolution no 024-13      Taux d'intérêts 2013**

Il est proposé par Louisa Gobeil, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité :

Que le taux d'intérêt pour 2013 soit de vingt-quatre pourcent (24%) annuellement (calculé quotidiennement) tel que les années précédentes.

### **Résolution no 025-13      Date de paiement**

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que les comptes de taxes de plus de trois cents dollars (300 \$) soient payables en trois (3) versements soit : le premier paiement trente (30) jours après la facturation, le deuxième le 2 juin 2013 et le troisième le 2 septembre 2013.

### **Résolution no 026-13      Adoption du programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015**

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le programme triennal d'immobilisation pour 2013-2014-2015 dont nous prévoyons consacrer plus d'un million deux cent mille dollars (1 200 000 \$) aux immobilisations municipales au cours des trois (3) prochaines années soit adopté tel que présenté. Nous comptons sur les différents programmes fédéraux et provinciaux de subvention pour atteindre nos objectifs.

Orientations projetées :

Pour **l'année 2013**, une somme de neuf cent quatre vingt-sept mille huit cent quatre vingt-cinq dollars (987 885 \$) est prévue, visant les projets :

#### **Administration générale**

<u>Salle d'archives</u>	<u>2 000 \$</u>
<u>Aménagement paysager</u>	<u>6 000 \$</u>
<u>Bureau personnel administratif</u>	<u>5 000 \$</u>
<u>Serveur (logiciel + 4 licences)</u>	<u>10 000 \$</u>
<u>Ordinateurs</u>	<u>2 500 \$</u>
<u>Écrans</u>	<u>2 000 \$</u>
<u>Installation et configuration</u>	<u>5 500 \$</u>

**33 000 \$**

## Sécurité publique

Ordinateur et imprimante	1 700 \$
Caméra de recul (autobus)	800 \$
Valve électrique A309	3 500 \$
Ouvre-porte	6 200 \$
	<b><u>12 200 \$</u></b>

## Transport

Salaire pour étude et préparation	9 000 \$
Salle employé	3 000 \$
Changer les fenêtres du garage	1 400 \$
Système de ventilation pour garage	20 000 \$
Réfection de l'intersection principale et 4 <sup>e</sup> avenue et entrée de rue aux intersections de la route 393	60 000 \$
Installation de clôtures	6 000 \$
Rouleau compacteur usagé	10 000 \$
Réservoir pour transport de diesel	2 000 \$
Gratte extensible « Quick connect » à 12 pieds de large	12 000 \$
	<b><u>123 400 \$</u></b>

## Hygiène du milieu

Salaire pour étude et préparation	1 200 \$
Installer une membrane autour des bassins d'épuration	4 000 \$
Installer une clôture aux bassins d'épuration	9 000 \$
Détecteur de gaz pour les stations de pompage	850 \$
	<b><u>15 050 \$</u></b>

## Loisirs et culture

Revêtement de surface piste cyclable	50 000 \$
Portes chambres des joueurs	15 000 \$
Machine à glace	6 000 \$
Piste cyclable - plan visibilité	15 000 \$
Tronçon de la 13e avenue au petit rang 8	33 400 \$
Païement des frais bancaires pour l'emprunt Piste cyclable	3 500 \$
Ordinateurs et programmes installés pour bibliothèque	835 \$
Changer fenestration du centre communautaire	40 000 \$
Achat d'un frigidaire à bière	2 000 \$

Installation de gouttière à l'aréna	3 500 \$
Location d'un palfeau lift	2 000 \$
Plantation d'arbre à la halte routière	3 000 \$
	<b><u>174 235 \$</u></b>

#### **Développement de terrain pour la revente**

Développement de la 2e et 3e rue, 16 terrains à 20 000\$	320 000 \$
Traitement de surface double rang 4 et 5 Ouest	160 000 \$
Traitement de surface double rang 4 et 5 Est	125 000 \$
Préparation pour développement futur de la 13e rue	25 000 \$
	<b><u>630 000 \$</u></b>

**TOTAL DES INVESTISSEMENTS 987 885 \$**

Pour **les années 2014 et 2015** les montants ne sont pas encore connus, mais nous désirons réaliser les travaux suivants:

- Achat d'immobilisation;
- Mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie;
- Poursuite des travaux concernant la piste cyclable;
- Évaluation et mise en place des travaux relatifs au résultat de l'étude énergétique de l'aréna;
- Amélioration du chemin des rangs 8 et 9 Ouest vers le Camping Rotary;
- Amélioration du circuit routier urbain.

#### **Résolution n° 027-13      Subventions aux organismes**

Il est proposé par Jean-Marie Depont, appuyé par Louisa Gobeil et adopté à l'unanimité :

Que les montants des subventions aux différents organismes soient les suivants :

OMH	Quatre mille cinq cent soixante et un dollars (4 561 \$) payable en quatre (4) versements égaux de mille cent quarante dollars et vingt-cinq sous (1 140.25 \$) en février, mars, juin et septembre;
CLD de Palmarolle	Cinq mille dollars (5 000 \$) payable en quatre 4 versements égaux de mille deux cent cinquante dollars (1 250 \$) en mars, juin, septembre et décembre ;
Brigade des pompiers	Dix mille dollars (10 000 \$) payable en deux (2) versements égaux de cinq mille dollars (5 000 \$) en juin et à la mi-novembre ;
Comité de la bibliothèque	Deux mille six cent vingt-cinq dollars (2 625 \$) payable en un (1) versement en mars.
Comité des loisirs	Quatre vingt-quatre mille dollars (84 000 \$) en subvention salariale payable en douze (12)

versements égaux de sept mille dollars  
(7 000 \$) par mois.

Journal Le Pont

Trois mille dollars (3 000 \$) payable en trois  
(3) versements égaux de mille dollars  
(1 000 \$) en avril, août et décembre;

**Résolution n° 028-13**      **Transport adapté**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité :

Que la municipalité de Palmarolle adhère au transport adapté de l'Abitibi-Ouest pour l'année 2013 selon le montant prévu au budget.

**Résolution n° 029-13**      **OMH prévisions budgétaires 2013**

Il est proposé par Gino Cameron appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal de Palmarolle adopte la révision budgétaire 2012 de l'OMH daté du 18 octobre 2012, pour lesquels la participation révisée de la municipalité est de quatre mille deux cent cinquante et un dollars (4 251 \$). Il est de plus résolu d'adopter la révision budgétaire 2013 en date du 4 février 2013, pour lesquelles la participation révisée de la municipalité est de quatre mille cinq cent soixante et un dollars (4 561 \$), montant non prévu au budget de la municipalité.

**OMH – nomination des représentants**

Aucune nomination n'est à faire, car les personnes qui ont été nommées au sein du Conseil d'administration de l'OMH. en 2012, soit, Madame Solange Asselin, Messieurs Robert Boulet et Marcel Caron, en sont seulement à leur deuxième année d'un mandat de trois (3) ans.

**Résolution n° 030-13**      **Développement de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rue offre de service pour le relevé topographique;**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

D'accepter l'offre de service de la firme d'arpenteur géomètre Patrick Descarreaux pour effectuer un relevé topographique du secteur 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rue Est, dans le cadre du nouveau développement résidentiel. Le coût total des travaux sont estimé à mille six cent cinquante dollars (1 650 \$).

**Résolution N° 031-13**      **Demande au programme d'amélioration du réseau routier municipal**

**Attendu qu'** une demande d'aide financière pour l'année 2012 dans le cadre de l'amélioration du réseau routier municipal a été déposée auprès du député d'Abitibi-Ouest le 26 mars 2012;

**Attendu que** nous avons reçu, le 28 mai 2012, une réponse favorable pour un montant de vingt-cinq mille dollars (25 000. \$) ;

**Attendu que** le ministère des Transports du Québec demande une confirmation de la réalisation des travaux avant le 15 février 2013;

Il est proposé par Ghislain Godbout, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité :

De confirmer que plusieurs travaux d'amélioration au réseau routier ont été effectués, dont ceux du Rang 4 et 5 Est et du Rang 8 et 9 Est, la dite subvention sera appliquée particulièrement pour les travaux du Rang 8 et 9 Est.

**Résolution N° 032-13**

**Appui aux projets dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II**

**Attendu que** le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II »;

**Attendu que** la société de Sylviculture La Vérendrye agissant comme conseiller forestier de M. Bertrand Gagnon dans ce projet et désire bénéficier de ce programme;

**Attendu que** le projet demandé consiste à des travaux d'élagage dans ses plantations;

**Attendu que** ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

**Attendu que** la municipalité de Palmarolle est favorable à ce projet;

**En conséquence**, sur proposition de Louisa Gobeil, appuyé par Gino Cameron, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par la société de Sylviculture La Vérendrye dans le cadre du « Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II ».

**Résolution n° 033-13**

**Période de calcul des vacances;**

**Attendu que** le calcul actuel pour les paies de vacances se fait sur les revenus gagnés durant la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril de chaque année;

**Attendu qu'** une consultation a été faite auprès des employés concernés et qu'il n'y a eu aucune objection;

Il est proposé par Sylvie Hénault-Marcil, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que pour l'année 2012 la paie de vacances des employés soit calculée sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 décembre 2012 et pour les années subséquentes que la période de calcul soit la même que l'année financière de la municipalité soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chacune des années.

**Résolution n° 034-13**

**FQM - formation du 20 février 2013 sur « La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquement aux règlement municipaux »;**

Il est proposé par Gino Cameron, appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité

Que le conseil municipal autorise le directeur général à suivre cette formation. Les frais d'inscription et de déplacement seront payés par la municipalité suite à la réception de preuves justificatives.

**Résolution n° 035-13**                      **Club Nautique Lac Abitibi – Nommer un représentant;**

Il est proposé par Carolle Hamel appuyé par Sylvie Hénault-Marcil et adopté à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate Louisa Gobeil comme représentante de la municipalité au sein du Club Nautique du Lac Abitibi.

**Résolution n° 036-13**                      **Levée de la séance**

Il est proposé par Carolle Hamel, appuyé par Jean-Marie Depont et adopté à l'unanimité :

Que la séance soit levée.

Le président d'assemblée,

Le secrétaire d'assemblée,

\_\_\_\_\_  
Marcel Caron  
Maire

\_\_\_\_\_  
Gaétan Côté  
Secrétaire - Trésorier